

Mot de la mairesse

Chers Jacqueminois et Jacqueminoises

Ces dernières semaines de confinement, où nos vies et habitudes ont été grandement bousculées, ont été éprouvantes pour plusieurs d'entre nous. Notre résilience a été mise à rude épreuve.

Mais, il n'en est pas ressorti que du négatif. On a aussi assisté au cours des dernières semaines à des élans de solidarité sans précédent partout au Québec.

C'est aussi le cas dans notre municipalité et dans notre MRC des Jardins de Napierville où les différents intervenants sociaux et politiques, les organismes et les commerces du territoire ont développé des façons de faire ingénieuses et mis en place tout un réseau d'entraide afin que nous ne manquions de rien et que, même ceux qui ne peuvent se déplacer, puissent bénéficier des services offerts sur le territoire. Ce sont ces initiatives que je salue aujourd'hui. Un gros merci aux bénévoles qui offrent généreusement de leur temps!

Dans ce Jacqueminois vous trouverez une foule d'informations pertinentes concernant les banques alimentaires, la livraison d'aliments et de soins pharmaceutiques, les ressources psychosociales, les moyens de se distraire à la maison et, bien plus! Gardez-le à portée de main pour qu'en cas de besoin vous puissiez vous y référer.

J'aimerais terminer ce petit mot en remerciant nos employés pour le travail formidable qu'ils font au quotidien pour faire rouler la municipalité et continuer de vous offrir des services dans ce contexte si particulier. Merci à Édith, Denis, Mario, Marie-Josée, Maude, Michaël et Maxime, et, merci à Jean qui coordonne cette belle équipe ; merci également à nos pompiers premiers-répondants Alexandre, Charles, Charles - Antoine, Denis, Francis, Gilles, Guillaume, Jacob, Jean-François, Jean-Philippe, Jean-Sébastien, Ludovick, Nicolas, Pascal, Patrick, Réal, Robert ainsi qu'à Steven qui les encadre ; et merci aux conseillers Alain, Alexandre, François, Marc, Marie-Eve et Richard qui continuent de siéger à distance et à faire avancer notre communauté.

Prenez soin de vous et de votre famille!

Lise Sauriol, votre mairesse

Section COVID - 19

Tableau des ressources essentielles en date du 20 avril

QUOI?	LIEU	CONTACT
Soutien communautaire, appel d'amitié et livraison gratuite de repas (\$)	Service d'action bénévole Au cœur du Jardin –Napierville 262-A, rue de l'Église Napierville	450 245-7868 Laisser un message téléphonique
Aide alimentaire les jeudis et vendredis (livraison)	Sourire sans fin 2A, rue Sainte-Famille Saint-Rémi	Sur appel : 450 454-5747
Ligne de soutien téléphonique pour support en santé mentale	Le Campagnol – Groupe d'entraide en santé mentale 94, rue Saint-André Saint-Rémi	450 454-5121 entraide@campagnol.qc.ca lundi au jeudi 10h à 16h
ÉPICERIE Commandes d'épicerie par téléphone et livraison	Métro L'Épicier-Marché Corriveau 370, rue Saint-Jacques Napierville	450 245-3316, poste 0 Ma000530opr@metro.ca commandes prisent les mardis et vendredis en 9h et midi
ÉPICERIE Commandes d'épicerie par téléphone et livraison *Des frais de livraison s'appliquent	IGA Extra Supermarché Primeau 810, rue Saint-Paul Saint-Rémi	450 454-2262 iga.ca *Des frais de livraison s'appliquent (12\$ + 4\$ de frais d'assemblage)
Repas préparés avec un menu spécial entraide	Buffet du chef 81, rue de l'Église Napierville	Pour commander téléphonez au 450-245-7044 au plus tard le lundi 13 avril. (fermé le samedi et dimanche)
Repas préparés frais et congelés (individuel et familial) Livraison disponible	Mangeons Maison 470, rue Saint-Jacques Napierville	450 245-0220 https://mangeonsmaison.com/
Pharmacie Livraison de médicaments	Proxim Maxime Lemieux 515, rue Saint-Jacques Napierville	450 245-3305 Livraison gratuite à tous les jours de la semaine
Pharmacie Livraison de médicaments	Uniprix L. Gaboriault. M-C Émond & R. Côté 343, rue Saint-Jacques Napierville	450 245-3383 Livraison les vendredis seulement pour les municipalités autres que Napierville et St-Cyprien. Paiement seulement par carte de crédit.

Informations et ressources au niveau médical et social

Lignes téléphoniques

Ligne d'information sur le COVID-19 pour le Québec sans frais : 1 877 644-4545

Du lundi au vendredi de 8 h à 18 h

Service de consultation téléphonique psychosociale Info-Social : 811

Ligne d'écoute Entraide sans frais : 1 855 EN LIGNE (365-4463)

Ligne d'écoute accessible 7 jours par semaine de 8 h à minuit

CLSC Jardins-du-Québec Napierville (soins de santé)

509, rue Saint-Jacques, Napierville

450 245-3386

Si vous présentez les symptômes suivants : fièvre, toux ou difficultés respiratoires, téléphonez au numéro sans frais le 1-877-644-4545 pour connaître la marche à suivre.

Précautions à prendre

Pour davantage d'informations, consultez le site internet : www.quebec.ca/coronavirus

Si vous présentez des symptômes de fièvre, toux ou difficultés respiratoires :

Appelez la ligne Info coronavirus au 1-877-644-4545 sans frais

Ne vous présentez pas dans les CLSC, cliniques ou urgences.

Si vous avez de grandes difficultés à respirer: Appelez le 911

Si vous éprouvez de l'anxiété ou des signes de dépression : Appelez le 811



Toussez dans votre coude



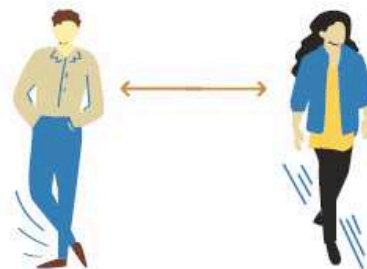
Lavez vos mains



Jetez vos mouchoirs



Respectez la consigne de rester à la maison



Gardez une distance minimum de 2 M

Pour trouver toute autre ressource vous pouvez utiliser le 211.

Ligne téléphonique : 211

Site internet : 211qc.ca

Arrivée des travailleurs étrangers

Vous avez probablement entendu dans les médias que plusieurs travailleurs saisonniers étrangers sont arrivés au Canada pour prêter main forte à nos agriculteurs et que d'autres afflueront au cours des prochaines semaines. C'est effectivement le cas chez nous à Saint-Jacques, où les premiers travailleurs mexicains et guatémaltèques sont arrivés le 18 avril dernier.

Dans le contexte actuel du fléau de la COVID-19, ces arrivées vous inquiètent? C'est normal mais il est important de savoir que ces travailleurs seront en quarantaine pour 14 jours à leur arrivée; que leurs employeurs devront appliquer des mesures strictes d'hygiène et de distanciation dans le travail et le milieu de vie de ces employés; et, que tous seront informés et connaîtront parfaitement ces mesures. Durant la quarantaine, l'employeur se chargera de faire l'épicerie pour eux et par la suite, le travailleur devra respecter les mêmes règles que tous les Québécois. Si vous voyez un de ces travailleurs se promener dans le village, c'est que sa quarantaine sera terminée.

N'oublions pas que nous avons besoin de ces travailleurs et que leur apport est essentiel pour nos entreprises agricoles!

Comité d'entraide de Saint-Jacques-le-Mineur

Saviez-vous qu'à Saint-Jacques nous avons un Comité d'entraide alimentaire qui peut aider les familles en difficulté et qui existe depuis 40 ans ? Saviez-vous que ce Comité ne distribue pas uniquement des denrées à Noël avec la guignolée mais tout au long de l'année.

Les difficultés économiques entraînées par la COVID-19 peuvent tous nous frapper. Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas ! Votre demande sera traitée promptement et dans la plus grande confidentialité.

Communiquez avec Mme. Carmelle Dostie au 450-346-6045. On s'occupera de vous!

« Hé les jeunes! Partagez vos pasetemps et vos talents »

Un nouveau site FACEBOOK pour toi qui est à la maison !!!

Savais-tu qu'il existe un groupe Facebook où tu peux mettre des photos et commentaires des activités que tu fais pour te désennuyer dans le temps du confinement de la COVID?

C'est un site qui a été mis sur pied par Mme Claire Isabelle, notre députée au Provincial et son équipe et c'est le FUN!!!

Tu veux joindre le groupe et partager tes bons coups?

Voici le lien mais avant, il est important de savoir que si tu veux mettre des photos dans lesquelles tu apparais, il faudra d'abord que tes parents donnent leur autorisation en communiquant par courriel au talybou@hotmail.com, ou encore que ce soit eux qui partagent la photo!

Joins-toi au groupe au <https://www.facebook.com/groups/649482302285120/>

Annulation des frais de retard pour la bibliothèque

Prenez note qu'aucun frais de retard ne sera chargé pour l'emprunt de livre fait à la bibliothèque avant la crise, et ce , jusqu'à l'ouverture normale de l'établissement.

Vous pouvez donc prendre le temps de relire votre livre si vous le désirez. Sachez qu'en tout temps vous pouvez venir porter votre livre dans la chute située au 89, rue Principale.

Une tonne d'idées disponibles pour se divertir à la maison

Durant ces moments où vous êtes confinés à la maison, vous manquez peut-être encore de ressources pour vous divertir.

Retrouvez différentes idées regroupées par thème sur notre site internet : www.sjlm.ca dans l'onglet Communiqués et dossier Covid-19/Covid-19.

Vous y retrouverez également plusieurs informations pertinentes sur la situation.

Report des dates de paiements des taxes municipales initialement prévus en mai, juillet et septembre 2020

Résolution 2020-04-074 – Report des dates de paiements des taxes municipales initialement prévus en mai, juillet et septembre 2020

Considérant le contexte actuel de pandémie de la COVID-19 et les difficultés financières qu'il entraîne pour plusieurs ménages ;

Considérant le fait que, en tant que gouvernement de proximité, le Conseil se doit d'être là pour ses concitoyens;

Considérant que le report d'échéance des paiements ne représente aucune perte financière pour la municipalité, mais qu'en contrepartie il permet d'alléger temporairement le fardeau fiscal des contribuables ;

Considérant le fait que le Conseil désire donner un peu d'air aux Jacqueminois en ces temps difficiles pour tous et toutes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT par les membres du conseil présents, la mairesse s'abstenant de voter, d'autoriser le report des dates de paiements des taxes municipales qui seront repoussées:

Du 7 mai au 7 juillet

Du 9 juillet au 7 septembre

Du 10 septembre au 7 novembre

Que tous les chèques postdatés déjà émis pour les versements ne seront encaissés qu'aux dates de report et que les citoyens n'ont aucune démarche à faire pour se prévaloir de ces mesures.

Par contre, si vous désirez que votre chèque soit encaissé à la date qui est inscrite sur celui-ci, veuillez nous en aviser le plus tôt possible en téléphonant au 450-347-5446, poste 403.

Capsule de la Sûreté du Québec

Vous êtes plusieurs à vous questionner sur les situations liées au coronavirus pour lesquelles il est approprié téléphoner la Sûreté du Québec

Certaines situations peuvent être signalées aux policiers, par exemple des rassemblements non autorisés, qu'ils soient à l'extérieur ou à l'intérieur. Pour ce faire, téléphonez votre poste de police local 450 245-0666 ou *4141.

Néanmoins, certaines situations n'ont pas à être rapportées et nous comptons sur vous pour ne pas surcharger les lignes téléphoniques.

Par exemple, tout regroupement de personnes occupant d'une même résidence est autorisé, de même que des citoyens à l'extérieur qui respectent la distanciation physique de 2 mètres, à moins qu'ils ne fassent l'objet d'un confinement de 14 jours, ne sont pas des situations à rapporter aux policiers.

Regarder le vidéo pour plus de détails : <https://www.youtube.com/watch?v=PV59oaAKJT4&t=6s>



Reprise retreinte et ponctuelle des activités de la carrière

Compte tenu de la reprise graduelle de certaines activités annoncée par le premier ministre Legault le 13 avril dernier, la Carrière est maintenant ouverte de manière ponctuelle pour les clients qui œuvrent dans le domaine de l'aménagement et de l'entretien paysager. De plus, à partir du 20 avril prochain, avec la reprise autorisée de la construction résidentielle, d'autres ouvertures de la Carrière sont à prévoir. Les clients doivent cependant démontrer qu'ils font partie, comme les deux secteurs mentionnés, des services jugés prioritaires par les autorités.

Varia

Capsule de votre Service de sécurité incendie

Votre Service de sécurité incendie ainsi que Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) vous rappellent que... :

Au printemps, le brûlage des rebuts, c'est NON !

Vous savez qu'à chaque année, les pompiers de la SOPFEU ainsi que ceux des services incendie municipaux doivent intervenir sur quelque 150 feux causés par ce type de brûlage? Il est important de rappeler qu'il existe des solutions alternatives, sécuritaires et écologiques au brûlage des matières résiduelles, comme :

- Le compostage des matières végétales ;
- La collecte sélective des résidus verts ;
- Les écocentres où disposer certains produits, matières et matériaux.

Pour plus de détails, visitez-le : <https://sopfeu.qc.ca/>



Message important - Vanne de service (bonhomme à l'eau)

Tout propriétaire doit s'assurer que la bouche à clé du branchement d'aqueduc desservant sa propriété demeure accessible, opérable et qu'elle ne soit pas endommagée.

Si une réparation est requise le propriétaire sera tenu de défrayer les coûts de son dégagement, de sa réparation, de sa réparation ou de son remplacement.

Le bouchon doit toujours être en place. Celui-ci assure qu'il n'y ait pas de débris qui entrent dans le tuyau, ce qui rendrait inopérable la vanne d'arrêt. La municipalité ne serait donc plus en mesure de procéder à l'arrêt de l'eau en cas d'urgence.

Assurez-vous que le bouchon est sous le niveau du sol. Ceci évitera qu'il ne soit accroché. Si votre bouchon est trop haut vous devez faire une demande auprès de la municipalité pour que des correctifs soient apportés au 450-347-5446, poste 402 ou infrastructures@sjlm.ca (pour le printemps).



Deux nouveaux employés à la municipalité

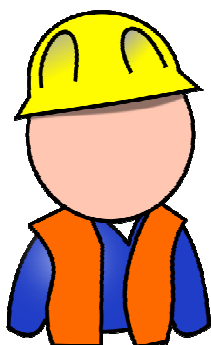


Depuis quelques semaines, la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur est heureuse de compter sur les services de Michaël Lavoie en tant qu'inspecteur municipal.

M. Lavoie verra principalement à l'application des règlements municipaux sur tout le territoire. Par les pouvoirs que lui concède le Conseil municipal, il est autorisé à délivrer des avertissements et des constats d'infraction, ou même à entreprendre des poursuites pénales contre tout contrevenant aux règlements municipaux.

M. Lavoie possède une formation en urbanisme et a acquis de l'expérience comme inspecteur dans deux municipalités de la région.

Les besoins de s'adjoindre les services d'un inspecteur municipal étaient devenus de plus en plus criants suite à la centaine de constructions neuves dans la municipalité depuis trois ans et au nombre élevé de permis de rénovations demandés.



De plus, la municipalité s'est adjoint les services de monsieur Maxime Hébert-Adler comme journalier en voirie pour pourvoir un poste temporaire pour une durée indéterminée.

M. Hébert-Adler avec ses compétences de charpentier-menuisier sera à même de contribuer significativement à la mise à jour et à l'amélioration des bâtiments municipaux de Saint-Jacques.

Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue à notre nouvel employé de la voirie.

Offre d'emploi

PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES PARCS ET BÂTIMENTS

POSTE SAISONNIER, TEMPS PLEIN

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE

DESCRIPTION DU POSTE :

La municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur est à la recherche d'un proposé à l'entretien des parcs et bâtiments pour la période de l'été. Le préposé travaillera en soutien au personnel du Service des travaux publics pour la tonte de la pelouse et diverses tâches simples et usuelles d'entretien des parcs et des espaces gazonnés de la municipalité. Cela inclut la coupe du gazon avec des équipements motorisés, l'entretien des parterres et des travaux légers de peinture.

EXIGENCES DU POSTE :

- Habileté à exécuter toutes sortes de travaux manuels;
- Avoir une bonne condition physique;
- Capacité à travailler à l'extérieur dans des conditions climatiques difficiles (chaleur, pluie, etc.);
- Posséder une attestation du cours « Santé et sécurité sur chantier de construction » (un atout);
- Peut être appelé à travailler à l'occasion en dehors de l'horaire normal (lundi au vendredi 8 h à 16 h).
- Posséder un permis de conduire de classe 5 valide (un atout);

Cet emploi est financé par le programme Emploi Été Canada. Seuls les candidats qui satisferont aux critères du programme et qui seront : **âgés entre 15 et 30 ans (inclusivement) au début de l'emploi** seront considérés.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES:

- Poste d'une durée maximale de 16 semaines
- Entrées en poste : en mai 2020
- Horaire : 35 h / semaine
- Salaire : 14,25 \$ / h

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent soumettre leur curriculum vitae au plus tard le **8 mai 2020** à :

Monsieur Jean Bernier, directeur général

Par courriel : dg@sjlm.ca

Par la poste : Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur, 91, rue Principale, Saint-Jacques-le-Mineur, QC, J0J 1Z0

Seuls les candidats retenus seront contactés.

La municipalité souscrit au principe d'égalité des chances d'emploi. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.